ANNEXE 7

Secteurs d'inéligibilité à certains PPCMOI

trois-rivières

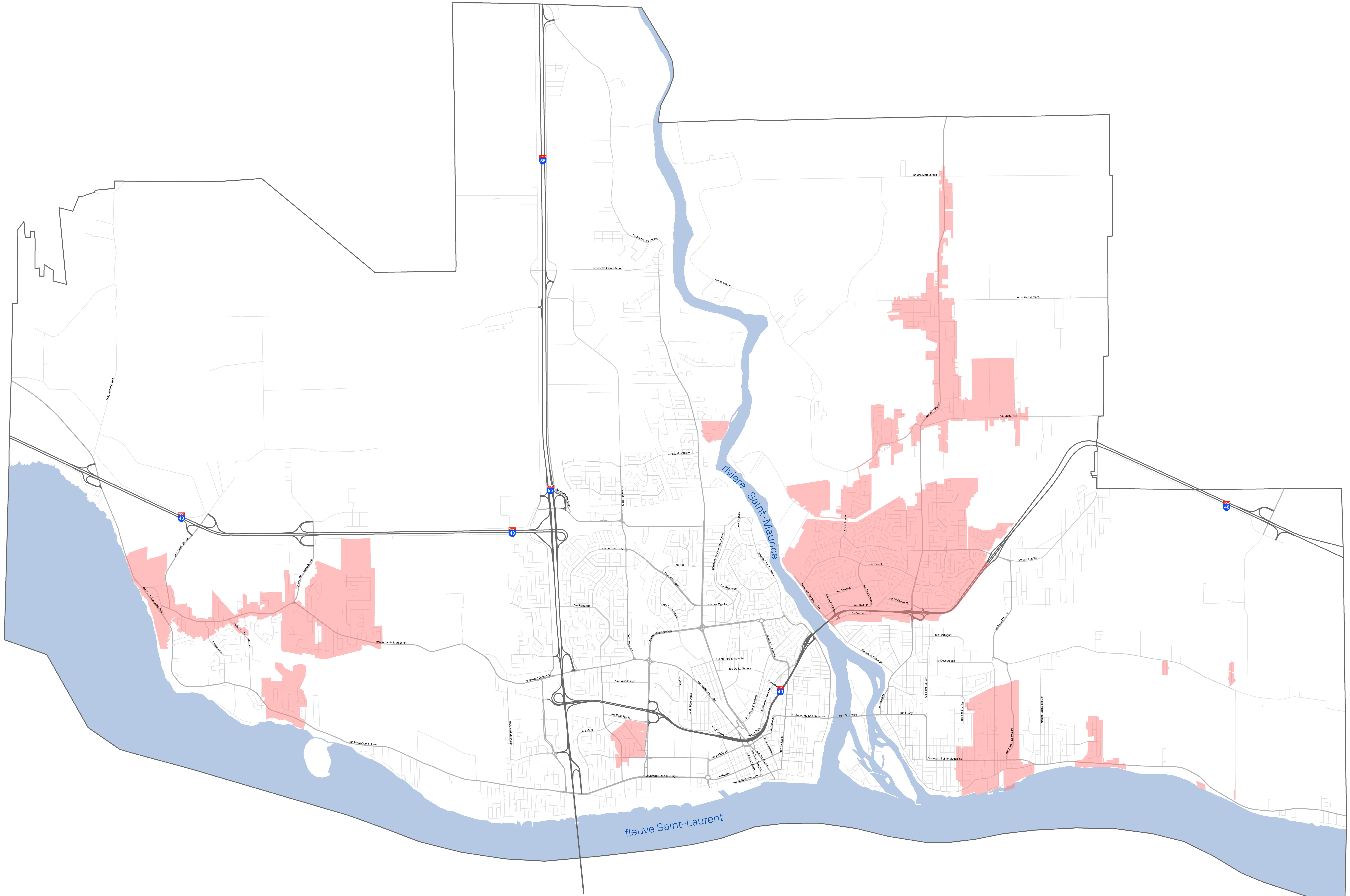

LÉGENDE

Contenu règlementaire

Secteurs d'inéligibilité a certains PPCMOI

Règlement établissant le cadre discrétionnaire en matière d'urbanisme (2021, chapitre 127)

Amendements

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement et du développement durable

Sources:
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec et de la Ville de Trois-Rivières.
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.
© Ville de Trois-Rivières, tous droits réservés.

Date d'impression: 2026-04-23

1:27 000

0 0,4 0,8 1,2 1,6 km

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8